

# Formulaire d'adhésion V'ille Stationnements à Vélos

## Abris Vélos et Relais V'ille

**Pour profiter du service de stationnement de votre vélo personnel ou de votre V'ille en location Longue Durée.**

### Si vous...

- Possédez déjà une carte **Pass Pass personnelle Transpole**, indiquez son n° :
- Possédez déjà une carte **Pass Pass TER ou Arc en Ciel**, indiquez son n° :
- Ne possédez pas de carte **Pass Pass personnelle**, celle-ci est obligatoire, commandez-la via ce formulaire. La carte coûte 4€ (valable 5 ans).

**Merci de renvoyer le dossier complet (ce formulaire + les pièces justificatives) par courrier à :**  
Transpole V'ille BP 51009 - 59701 Marcq en Baroeul Cedex

Civilité :	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme	Date de naissance :	_____
Nom	_____			_____
Prénom	_____			_____
Appartement	_____	Etage	_____	Immeuble / Bâtiment
Résidence	_____			_____
Adresse	N°	_____	Voie	_____
Code Postal	_____			Commune
Tél.	_____			Tél. portable

Je souhaite recevoir par e-mail les informations sur le réseau Transpole et V'ille.

e-mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant en vous adressant à Transpole.

Grâce à l'abonnement V'ille Stationnement chargé sur votre carte Pass Pass personnelle, vous aurez accès à l'ensemble des abris et relais V'ille du réseau Transpole.

À titre d'information, merci de nous préciser le lieu de stationnement que vous utiliserez le plus fréquemment :

Norm de la commune .....  
Norm du lieu de stationnement .....

## Pièces justificatives à fournir

### Pour tous

- Ce formulaire dûment complété.

### En + si vous n'avez pas de carte Pass Pass personnelle

- Une photo d'identité : format 3,5 x 4,1 cm, fond neutre, non utilisée, non scannée.
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité recto-verso, passeport, copie du livret de famille de la page vous concernant, carte de résident,...).
- Un chèque de 4€ à l'ordre de Transpole

## Cadre réservé à Transpole

Date de création	_____
Date de réception	_____
N° identifiant	_____
N° de carte si création	_____
Agent	_____

## Extrait de règlement d'utilisation du service de stationnement de vélos du réseau Transpole

### 1 LE SERVICE

Les services « Abris Vélos automatisés » et « relais V'ille » sont 2 services gratuits, de mise à disposition d'un emplacement de stationnement vélos ouverts à tous les abonnés Transpole et V'ille, ainsi qu'aux utilisateurs occasionnels du réseau Transpole.

### 2 MODALITÉS D'INSCRIPTION – DÉLIVRANCE DE LA CARTE D'ACCÈS

- La délivrance du droit d'accès est assujettie à l'acceptation de ce règlement (règlement complet disponible sur [ville.fr](http://ville.fr)) à l'inscription au service et à la possession d'une carte Pass Pass personnelle. Le droit d'accès est délivré pour une durée d'un an renouvelable. La carte Pass pass étant personnelle elle n'est en aucun cas cessible.
- Le formulaire d'adhésion est à retourner par courrier à Transpole service V'ille BP 51 009 – 59701 Marcq-en-Baroeul cedex
- Les droits d'accès sont chargés sur les cartes Pass Pass personnelles ou sur les cartes d'accès provisoires, après réception de la demande. Dans le cas de création, les cartes sont renvoyées aux clients par courrier.

### 3 VÉHICULES AUTORISÉS

Sont autorisés les vélos de type : Bicyclette, bicyclette avec assistance électrique et vélos pliants. Le vélo doit appartenir ou être sous la responsabilité du titulaire de la carte.

### 4 RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DU SERVICE

- Le client doit veiller à la mise en sécurité de son vélo en l'accrochant avec un cadenas ou tout autre moyen de sécurisation (en «U», chaîne).
- Le client reste responsable vis-à-vis des autres usagers des dégâts qu'il pourrait occasionner directement ou avec son vélo.
- Le Client s'engage à ne pas stationner plus de 30 jours consécutifs son vélo sans utilisation.
- Un stationnement vélo sans utilisation supérieur à 6 mois est considéré comme abusif. Le vélo pourra être retiré de l'abri ou du Relais par Transpole. Il sera déposé aux objets trouvés s'il s'agit d'un vélo personnel non identifiable.
- L'utilisateur certifie qu'il est titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile.

### 5 RESPONSABILITÉ DE TRANSPOLE

- Transpole autorise le client du service à accéder aux « abris à vélos automatisés » et aux « Relais V'ille » et à y déposer son vélo.
- La responsabilité de Transpole et de son personnel ne saurait être recherchée en cas de vol ou de détérioration, de manquement aux présentes conditions.
- Transpole se réserve le droit de désactiver pour une durée de 6 mois ou de refuser, l'accès au service à tout moment, en cas de formes de dégradations.
- Transpole s'engage à mettre tout en œuvre en cas de dysfonctionnement du système et à intervenir au plus vite afin de palier toutes formes de dégradations.
- Néanmoins le client doit prendre acte du fait que Transpole gestionnaire du service, n'est pas le fabricant des abris à vélos automatisés et des Relais V'ille et, qu'à ce titre, elle ne peut être tenue responsable, au sens de la réglementation applicable, des vices liés à la fabrication et au fonctionnement de abris et des Relais V'ille.

### 6 FONCTIONNEMENT

- La carte Pass Pass personnelle doit être présentée face au lecteur d'ouverture qui déclenchera l'ouverture de la porte.

### 7 DYSFONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

- Toute anomalie liée à l'usage de la carte Pass Pass personnelle, des abris à vélos automatisés et des Relais V'ille doit être signalée au Centre de relation Client Transpole au 03.20.40.40.40, en Maison V'ille ou à [contact@ville.fr](mailto:contact@ville.fr).
- Le Centre de relation Client Transpole est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 06h30 à 20h00 et le samedi de 9h à 20h au 03.20.40.40 (prix d'un appel local) ou par mail à [contact@ville.fr](mailto:contact@ville.fr).

### 8 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Transpole s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de traitement et stockage des données personnelles et confidentielles, notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

### 9 LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

- Les dispositions du présent document sont régies par la loi française.
- Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes.

### 10 PRISE D'EFFET ET MODIFICATION

Les présentes dispositions sont applicables à compter du 04/11/2013.

## ATTENTION

À remplir en majuscule au stylo bille noir. Tout dossier incomplet ou raturé ne pourra être traité.

Si vous n'avez pas de carte Pass Pass personnelle, collez ici une photo sur toute la surface.

Ne pas agraffer  
Ne pas scotcher

Cette photo sera scannée. L'image sera conservée et servira uniquement pour l'établissement de votre carte Pass Pass

## Signature et engagement du titulaire d'une carte d'accès (Ou son représentant légal si l'abonné est mineur)

- J'autorise Transpole et V'ille à utiliser mes coordonnées pour recevoir des informations commerciales.

Fait à : ..... le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire de l'abonné(e) précédée de la mention " Je m'engage à respecter les conditions d'utilisation reprises au verso "

## Formulaire d'adhésion à retourner par courrier à :

TRANSPOLE - Service V'ille  
BP 51009  
59701 Marcq-en-Baroeul Cedex

\* Ces informations sont obligatoires. Le courriel et les numéros de téléphones sont destinés à la gestion de notre clientèle. Les destinataires de ces informations sont les personnes habilitées de Transpole. Conformément à la loi «informatique et Libertés» N°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et le cas échéant de rectification des données vous concernant en vous adressant par écrit à Transpole-Service V'ille BP 51009, 59701 Marcq-en-Baroeul Cedex. Vous pouvez également, pour des données légitimes, vous opposer au traitement des données personnelles vous concernant.



# COMMENT S'ABONNER AUX STATIONNEMENTS V'LILLE ?



Pour accéder aux abris et Relais à Vélos V'lille, il vous suffit de posséder une **carte PASS PASS** Personnelle.

## Vous avez déjà une carte pass pass personnelle ?

- Complétez le formulaire intérieur en indiquant votre numéro de carte Pass Pass personnelle.
- Envoyez le à l'adresse ci-dessous (ou déposez le dans l'une de nos maisons V'lille)
- Votre droit d'accès sera chargé à distance sur votre carte Pass Pass personnelle.

## Vous n'avez pas encore la carte pass pass personnelle ?

- Complétez le formulaire intérieur sans oublier de joindre une photo d'identité et un chèque de 4€ (valeur de la carte, valable 5 ans)
- Envoyez le tout à l'adresse ci-dessous (ou déposez-le dans l'une de nos maisons V'lille).
- Votre carte Pass Pass personnelle chargée vous sera adressée à domicile dans les meilleurs délais.

**Transpole - Service V'lille - BP 51009  
59701 Marcq-en-Barœul Cedex**

La carte Pass Pass personnelle vous permet aussi d'accéder à tous les services et les abonnements Transpole !

- Avec cette carte, vous pouvez charger :
- ▶ Votre abonnement V'lille Longue Durée et stationnement,
  - ▶ Votre abonnement Transpole,
  - ▶ Vos abonnements TER, Arc en Ciel et Lilas Autopartage.
- Ex : Je peux y charger un abonnement Viva + un abonnement V'lille + 3 trajets ZAP + 1 trajet unitaire.

## LES ABRIS À VÉLOS ET RELAIS V'LILLE DE LA MÉTROPOLE

NOM	RELAIS	ABRIS	SERVICES EN CORRESPONDANCE
Armentières Gare			ter CIT A 79 80 81 82 108 109 111 P+R
Comines			L90 82 86 88
Croix Centre			METRO 2 32 36 ✓
Don Sainghin			ter 61 63 68 230 231 P+R
Faches-Thumesnil			11
Haubourdin Jardin Public			12 54 58 63 235
Hem 3 Fermes			L4
Lille CHR B Calmette			METRO 1 L2 LA COQUELLE TAD 52 55 58 63 229 232 P+R
Lomme Maison des Enfants			METRO 2 LA COQUELLE ✓
Lomme Saint Philibert			METRO 2 54 61 64 75 76 79 80 230 231 P+R
Quesnoy-Sur Deûle Mairie			L90 56 78
Ronchin Mairie			L1 57 221 22 ✓
Saint André Mairie			L1 L90 LA COQUELLE ✓
Villeneuve d'Ascq 4 Cantons			METRO 1 65 66 69 204 205 220 227 Z3 P+R
Villeneuve d'Ascq Les Prés			METRO 2 201 25 P+R
Villeneuve d'Ascq Pont de Bois			METRO 1 L4 LA COQUELLE 13 59 238 ✓
Villeneuve d'Ascq Triolo			METRO 1 67 ✓
Wambrechies Mairie			L1
Wasquehal Pavé de Lille			METRO TRAM 2 R
Wattignies Laennec			L2 14
Wattrelos Place			L3 CIT 5 MWR 17 35 37 ✓
Halluin Centre			L4 L91 CIT H
Hellemmes Mairie			METRO 1 57 ✓
La Madeleine Romarin			TRAM TRAM T R ✓
Lille Eurasanté			À l'étude
Lille Porte de Douai			METRO 2 L1 57 202 206 209 ✓
Lille Porte des Postes			METRO METRO 1 2 CIT 1 CIT 2 11 52 54 55 110 P+R ✓
Lille Wazemmes			METRO 1 ✓
Loos			À l'étude
Marcq-en-Barœul Croisé Laroche			TRAM TRAM T R 50
Marcq-en-Barœul Mairie			12 ✓
Mouvaux Trois Suisses			TRAM T 33
Roubaix Epeule Montesquieu			METRO 2 CIT 5
Tourcoing Centre			METRO TRAM 2 T L4 CIT 3 CIT 4 15 17 30 84 87 Z1 Z4 ✓
Tourcoing Mercure			METRO 2

SCORE DDBE 1 03 2000 22 30 - Transpole SA, RCS TOURCOING 552 0480 2702005 - Ne pas jeter sur la voie publique.

**Transpole info** transpole.fr  
**03 20 40 40 40** prix d'un appel local

Édition décembre 2013



**Abris à vélos et Relais V'lille**  
VÉLOS +

**Gratuits et sécurisés**



## Mettez votre vélo en sécurité !



Retrouvez 2 types de stationnements vélos à côté des arrêts de bus et des stations de métro, tram et TER :



**Abris V'lille**  
automatisés 24h/24, 7j/7



**Relais V'lille**  
présence de personnel 6j/7

- 28 Abris et 7 Relais V'lille répartis dans 23 communes de la métropole.
- Et aussi 2000 arceaux à vélos à proximité des bus, métro et tram.

## 5 BONNES RAISONS DE S'ABONNER

- 1 C'est gratuit.**  
Il vous suffit d'avoir une carte PASS PASS Personnelle.
- 2 C'est pratique.**  
Les emplacements sont toujours proches des transports en commun et accessibles 24/24h, 7/7j.
- 3 C'est pour tous les vélos.**  
Les vélos personnels ou V'lille en location.
- 4 C'est sûr.**  
En plus de votre antivol en U, l'accès aux locaux est sécurisé.
- 5 C'est malin.**  
Combinez les modes de transport pour gagner du temps.



« J'habite à environ un kilomètre du métro. Et le matin, c'est toujours la course ! Je prenais ma voiture pour aller au boulot : pas très pratique, ni économique... Maintenant, il y a un abri pour vélo à côté de la station. Donc, j'y mets mon vélo en toute confiance et je prends le métro ! »